



ANGERS : grève des travailleurs des autobus

Lundi 18 devait être inaugurée à Angers la "ligne Etoile" avec un bus toutes les 8 minutes. Mais cette réorganisation augmente l'amplitude horaire des travailleurs. C'est-à-dire qu'auparavant ils étaient de service de 7 heures à 20 heures, et qu'ils devaient l'être ensuite de 6h à 22 h. Cela signifie qu'un travailleur prend son service à 5 h 20 et le quitte à 22 h 40 même si une partie de ce temps est un "temps de travail".

Ce jour là, les 66 chauffeurs ont fait une grève de 24 h. La maîtrise et le personnel d'entretien ont été lock-outés par la direction. Un communiqué de ~~la direction~~ l'intersyndicale CGT-CFDT réclame le respect des 44 h 18 par semaine, la réduction à 40 heures sans perte de salaire et une augmentation de 180 f. par mois. Il indique qu'il faut rechercher une solidarité entre les travailleurs et les usagers qui se plaignent de la cherté, de la lenteur et de la pagaille dans les transports en commun.

Une nouvelle grève est prévue pour les mardi 26 et mercredi 27.

Le P.S.U. section de Nantes communique :

Deux poids, deux mesures . . .

Munich: 18 morts, résultat de la volonté des grandes puissances d'imposer un règlement négocié du conflit israélo-arabe sur le dos du peuple palestinien. Vietnam: 12 millions de personnes menacées de mort par le bombardement des digues.

Pour Munich, la presse se déchaîne, ne trouve pas de mots assez durs pour flétrir l'action du commando "Septembre Noir", elle entretient par contre un silence complice sur le chantage permanent qu'exerce Nixon sur la vie de 12 millions de vietnamiens. Au delà de la mort de 11 israéliens, ce qu'unanimement dénonce la presse, la radio et la télévision, c'est la rupture de la "trêve" olympique, il faut donc regarder de plus près cette soi-disant "trêve".

Drôle de "trêve" en vérité que celle pendant laquelle les avions américains bombardent les digues du Nord-Vietnam. Drôle de "trêve" pendant laquelle les soldats britanniques continuent la répression en Irlande. Drôle de "trêve" que ce moment "en dehors de la politique", pour lequel chaque pays sur-entraîne des athlètes qui n'ont d'amateurs que le nom, et les utilise pour renforcer le chauvinisme national et son prestige international . . .

NANTES : des lycéens du Lycée Clémenceau commentent la rentrée

(tract signé : un groupe de lycéens de Clem's pour la création d'un comité de lutte)

La rentrée? Pour DECRE, pour BEAUFRETON (1), c'est une joie : de gros profits en perspective... Pour l'administration, c'est une affaire sérieuse on a profité des vacances, comme tous les ans, pour vider une cinquantaine de lycéens de Clem's : ils faisaient la grève, s'occupaient de la politique, refusaient les cours emmerdants et réactionnaires...

Pour nous lycéens, les premiers intéressés, c'est pas du tout l'enthousiasme on se demande ce qu'on vient faire ici. Le proviseur l'a bien expliqué dans un conseil de classe l'an dernier : "On n'est pas au lycée principalement pour apprendre des maths et du français, mais pour apprendre à se soumettre à une certaine discipline".

Dès le premier jour, on est obligés de comprendre : avant toute chose, un règlement intérieur nous est imposé. Bien sûr, on est libres de ne pas le signer, mais alors on se fait virer tout de suite. .... / .....

(1) la plus grosse librairie de Nantes qui tire une bonne part de la vente des livres scolaires (NDLR)

...../..... On est là pour obéir, comme à la caserne. C'est ainsi qu'on nous prépare à accepter passivement notre situation future : travailleurs exploités ou chômeurs pour la majorité d'entre nous, cadres bourgeois pour les autres.

Nous sommes beaucoup à Clem's et dans d'autres lycées qui n'acceptons pas, qui pensons que l'ordre bourgeois auquel on veut nous soumettre, c'est le plus grand désordre, c'est l'exploitation, l'oppression, l'injustice . . . Nous ne voulons être ni des exploités ni des valets dociles. Dès maintenant, nous voulons lutter au côté de la classe ouvrière, de tous les exploités, pour que ça change, pour balayer cette société qui nous écœure. (...)

NANTES, le 20/9 manifestation contre la fermeture de Shokbéton à Couéron

Après la manifestation du 7 sept. et l'annonce de la fermeture de Shokbéton pour la mi-octobre, une centaine d'ouvriers se sont réunis vendredi 20

à la préfecture en distribuant

le tract suivant :

"Pourquoi les travailleurs de la Basse Loire manifestent de nouveau aujourd'hui : - pour empêcher la fermeture de Shokbéton, usine installée depuis 10 ans à Couéron - pour éviter le licenciement de 66 travailleurs - pour dire que les procédés de fabrication de cette unité de production lui garantissaient des débouchés.

Mais les financiers qui reprennent cette affaire ne veulent pas des salaires et des avantages sociaux acquis par les travailleurs, d'un syndicat dans l'entreprise, de travailleurs de plus de 50 ans. Pour assurer leurs profits ils veulent une place nette.

C'est un scandale de plus du régime capitaliste que les pouvoirs publics tolèrent : le préfet de Loire-Atlantique a refusé de recevoir une délégation syndicale. Il est possible d'arrêter cette fermeture et ces licenciements qui aggraveront le problème de l'emploi. C'est pour exiger du patronat et du préfet une solution que nous sommes là.

Les Unions Locales CGT, CFDT, CGT-FO "

Le Comité de Lutte Contre le Chômage a distribué un tract qui indique notamment : "Vie chère, licenciements, scandales : y en a marre ! un seul remède : la révolution ! (...) Il n'y a plus de raison qu'on se laisse faire, qu'on attende bien tranquillement les élections ou on ne sait quel miracle. C'est à nous de lutter dès maintenant, coup pour coup et durement, pour défendre nos conditions de vie. (...) Le Comité de Lutte dit ouvertement : dans l'immédiat, c'est seulement par une action de masse énergique par l'unité de la classe ouvrière nantaise, par l'unité des travailleurs actifs et des chômeurs que nous pourrions obtenir satisfaction, briser les licenciements, faire plier le patronat. Nous ferons tout pour cela. Mais, pour en finir une bonne fois avec ce régime d'exploitation, de chômage, de vie chère, de scandales, il ne faut pas en rester là, il faudra s'attaquer à la racine, balayer le système capitaliste qui nous écrase par la révolution prolétarienne".

NANTES : grève revendicative à Coignet et à Grossin

Lundi 18, 450 ouvriers et chefs d'équipe se sont mis en grève à COIGNET (bâtiment) pour revendiquer une augmentation de 40 centimes de l'heure, la mensualisation et un nouvel accord sur les primes et les qualifications. Ces revendications étaient refusées depuis plusieurs mois. Coignet compte 70% d'ouvriers immigrés. Cette augmentation permettrait un rattrapage sur les salaires de la métallurgie.

Jeudi après-midi, les 250 ouvriers de chez Grossin (bâtiment) sont partis spontanément en grève sur les 40 centimes. Force Ouvrière a appelé toutes ses sections dans le bâtiment à déposer des cahiers de revendications.

Vendredi après-midi, une centaine d'ouvriers ont défilé dans les rues du centre en diffusant un tract du comité central de grève Coignet CGT-CGTFO:

"Appel aux travailleurs du bâtiment.

Camarades, vous avez été informés de nos revendications : 0,40 f. pour tous Nos 0,40 francs ! Partout où nous avons diffusé ce tract, vous avez répondu c'est aussi notre revendication.

Qu'attendons-nous? Vous avez raison, l'heure est à l'action! Jamais la situation n'a été aussi favorable pour que satisfaction soit donnée à nos revendications. Pendant des années, le patronat du bâtiment a refusé un réel rattrapage par rapport aux salaires des métallos. Avec nous, vous avez tous été scandalisés en prenant connaissance de l'écart existant entre le P.3 (9,31 f.) et l' OHQ gagnant moins de F 7,00 ; du manoeuvre (6,29) et de l' OSU (5,03).

Cela a assez duré! Nous ne devons plus subir! Il nous faut réagir! Les travailleurs du bâtiment doivent être respectés et avoir des salaires décents. Partout vous nous avez accueillis en venant immédiatement à l'action. Déjà les camarades de chez GROSSIN dans l'unité FO et CGT nous rejoignent dans cette lutte : ils sont en grève pour que la commission paritaire que les patrons proposent le 27 septembre ait lieu tout de suite, pour que les patrons satisfassent notre revendication : nos 0,40 f.

Il nous faut appuyer par la grève nos représentants. Partout, dans l'unité avec vos délégués et organisations syndicales, engager l'action. Camarades au combat!"

E.T.P.O. se joint au mouvement

Vendredi 22 également, les ouvriers de l'Entreprise de Travaux Publics de l'Ouest se sont mis en grève. Cela fait suite à l'annonce en Juillet de la fusion entre ETPO et Ducos qui se traduit par 26 licenciements, et au débrayage du 15 septembre contre les licenciements.

Motion de solidarité du personnel technique de l'enseignement supérieur

"La section de Nantes du Syndicat National du Personnel Technique de l'Enseignement supérieur (F.E.N.) se déclare solidaire des travailleurs en grève des Etablissements Coignet.

Cette entreprise détient le monopole des travaux à l'Université de Nantes. Elle tire ses profits des marchés de l'Etat en l'occurrence des fonds de programme du Ministère de l'Education Nationale. En maintenant des salaires scandaleusement bas, l'Entreprise Coignet fait fructifier son capital avec l'argent des contribuables en exploitant le travail de 450 ouvriers sous-classés".

(Communiqué)



REVIEW DE PRESSE . . . . REVIEW DE PRESSE . . .

Conflit dans les Deux-Sèvres sur l'extension du camp militaire de St Maixent.

Depuis 1956 - c'est à dire depuis 16 ans - l'Armée veut agrandir la superficie du terrain militaire utilisé par l'école des sous-officiers d'activité de St-Maixent et situé à Avon, au sud du département des Deux-Sèvres. Mais elle se heurte à l'obstination des agriculteurs soutenus par leurs élus.

Lundi (18), la préfecture des Deux-Sèvres a fait ouvrir une enquête parcellaire préalable à l'expropriation des terrains nécessaires. Mais les délégués de la préfecture ont trouvé à leur arrivée les mairies d'Avon, Bougon et Loudun closes. Leurs maires avaient décidé une grève administrative qui se prolongera jusqu'au 5 octobre en signe de protestation.

Dans une lettre ouverte adressée au préfet, les maires des trois communes se plaignent de n'avoir pas été consultés lors de la préparation du projet "par des technocrates peu soucieux des intérêts des collectivités concernées". D'autre part, la superficie supplémentaire réclamée par les Armées n'est pas officiellement connue. "Depuis seize ans (ajoutent-ils), nous nous sommes bornés à faire appel au bon sens en vain. On est resté sourd à ces appels. Aujourd'hui, nos réserves de patience sont épuisées."

(OUEST-FRANCE , 20 sept)

VANNES : un centre régional d'instruction des corps urbains de police est en construction

Il paraît que le recrutement pour la Bretagne est en baisse sensible. Le centre régional de Vannes accueillera 200 internes et fonctionnaires à partir du printemps 1973. Les étudiants de l' IUT situé à proximité seront bien gardés.

( LE PEUPLE BRETON )

LA ROCHE s/ YON : le C.D.J.A. de Vendée proteste contre le répression politique dont il est l'objet de la part de la FDSEA

(La FDSEA a décidé de supprimer la page du CDJA dans la "Vendée Agricole", l'accusant d'écrire des articles "pernicieux" et des "insinuations mensongères" - NDLR)

/le CDJA ne voit pas en quoi/ il diffuse des "insinuations mensongères" quand il revendique le prix du lait à 67,73 centimes (...), quand à La Virry de Pouzauges il maintient Huvelin en place (...), quand il défend Beleaud à La Châtaigneraie, la ville voulant l'exproprier, quand il demande le départ d'Ameteau, marchand de bestiaux qui a repris une exploitation de 90 ha., déjà condamné par les tribunaux.

Dans toutes ces actions (...), le CA du CDJA constate que l'attitude des dirigeants de la FDSEA a souvent été plus que timide, quand elle n'a pas consisté à empêcher ou à récupérer à son profit l'action menée par d'autres.

(...) Cette répression n'arrive pas au hasard. Le CDJA de la Sarthe est actuellement attaqué par le FDSEA et on lui supprime les subventions. (...)

( OUEST-FRANCE )

NANTES : suite à l'incendie du "Princesse Irène", les syndicats CGT rendent compte de leur entrevue avec le préfet.

Les syndicats CGT de la raffinerie Antar (Donges), des transports et de la marine marchande racontent ainsi l'entrevue qu'ils ont eue avec le préfet le 8 septembre.

"Nous l'avons entretenu sur les problèmes de responsabilité à propos de la sécurité sur les appontements pétroliers. La délégation a constaté que le préfet s'obstine à déclarer que la sécurité a été observée, considérant sans doute que l'explosion du "Princesse Irène" est due à la fatalité. Nous avons rappelé à M. le Préfet que s'il n'est pas possible actuellement, compte tenu des textes légaux et réglementaires, de mettre en jeu la responsabilité des armateurs et affréteurs (ce que nous regrettons, car nous considérons qu'ils ont une responsabilité de fait), il ne fait pas de doute que la responsabilité du commandant est pleinement engagée.

En effet, le commandant est chargé de la sécurité de son navire en tout temps et en tout lieu; et il ne pouvait ignorer que le ballastage est une opération plus dangereuse que le chargement et le déchargement.

Ainsi, en ne procédant pas à l'arrêt du ballastage en période d'orage, celui-ci a commis une négligence, et de ce fait il est passible des peines prévues à l'article 81 du code disciplinaire et pénal de la Marine Marchande, ce qui ne fait aucun doute. Si M. le Préfet s'obstine à ignorer les manquements à l'application des règles de sécurité, il par contre indiqué que le secrétaire du syndicat des marins serait poursuivi par les armateurs pour avoir déclaré à la presse que l'explosion du "Princesse Irène" était due à l'inobservance des règles de sécurité et constituait un crime.

La délégation CGT est donc obligée de constater que les pouvoirs publics concèdent qu'il est plus facile de poursuivre ceux qui refusent la violation des règles de sécurité que la poursuite de ceux qui violent les dites règles de sécurité. La délégation a fait savoir à M. le Préfet qu'elle lui remettrait un document concernant la sécurité et les responsabilités qui doivent être fixées en cas de violation des règles édictées.

Ceci évitera pour l'avenir des pertes humaines. La délégation a constaté d'autre part que les profits passent avant la protection de la vie humaine car, comme l'a si bien indiqué M. le Préfet, il faudra savoir qui va payer (sous-entendu le prix des installations et les incidences des règles de sécurité qui s'imposent). En conclusion la délégation souhaite que les juges du tribunal maritime appliquent les textes du code disciplinaire et pénal. La délégation espère que la lutte des travailleurs, des transports de la raffinerie, et des marins contribuera à fixer la responsabilité pénale des affréteurs et armateurs et ceci pour l'avenir".

#### HENNEBONT (56) conflit aux Etablissements Braff

En réponse à plusieurs débrayages des 350 ouvrières des Etablissements Braff à Hennebont (Morbihan), le PDG licencie une ouvrière et porte plainte contre l'Union Locale C.F.D.T. de Lorient.

Les 350 ouvrières de chez Braff se battent à nouveau depuis 15 jours contre leur patron. L'entreprise Braff fabrique des vêtements en sous-traitance pour de grosses firmes nationales. M. Braff a installé son usine depuis une dizaine d'années à Hennebont et emploie 350 jeunes filles et femmes de la région, à 90% de milieu rural. L'année dernière, en décembre, Braff a menacé de licencier 75 ouvrières à cause de la mauvaise conjoncture économique. Des grèves (CFDT et CGT) ont eu lieu pendant un mois et seulement quinze ouvrières ont été licenciées et finalement réembauchées très peu de temps après.

Cette année, le patron veut déplacer une semaine de vacances des ouvrières, pour son plus grand profit, affirment-elles. .... / .....

...../..... Au début de la semaine du 18 au 24/9, il n'a toujours pas payé aux ouvrières la prime de transport qui leur est due depuis 1971. Les salaires n'ont été augmentés que de 5,5 % cette année, au lieu des 12 % prévus au plan national. De plus, le droit syndical n'est pratiquement pas reconnu.

Les ouvrières ont débrayé deux fois 2 heures avant d'arrêter le travail le mercredi 20 toute l'après-midi et de défiler dans Hennebont. Le jeudi 21 au matin, Braff a fait rassembler les ouvrières pour leur faire part de la fermeture de l'usine en cas de poursuite du mouvement. Jeudi soir, les ouvrières se sont réunies après le travail. Elles ont appris que l'une de leurs camarades était licenciée par le PDG de Braff qui, par ailleurs porte plainte contre le secrétaire de l'UL cfdt de Lorient.

Le vendredi après-midi à 15 h., la moitié des ouvrières (les autres, indécises, étaient retenues dans les ateliers par la direction) a arrêté le travail. Elles ont fait le tour de l'usine avant de se rendre à la Maison des Syndicats de Lorient où elles ont pris les décisions suivantes : débrayage lundi 25 à 13 heures pour se mêler à la foule de la fête d'Hennebont; mercredi 27, réunion de conciliation à la préfecture entre la direction et les syndicats; si l'ouvrière licenciée n'a pas promesse de réintégration, jeudi les ouvrières sont décidées à rester dans la soirée dans les locaux de l'entreprise.

#### St-Herblain : enquête sur un "accident" du travail

Jeudi 21 à 16 h., 2 ouvriers de la société Westinghouse (ascenseurs) travaillaient dans une cage d'ascenseur dans une tour de 15 étages, sur une plate-forme en bois à la hauteur du 14° étage, lorsque le filin qui supportait e'est rompu. La plate-forme est descendue en chute libre le long des glissières de la cage d'ascenseur. Les 2 ouvriers se sont écrasés au sol, après une chute de 40 m. Dans les débris, Guy GUINAUDEAU, tué sur le coup, et Loïc JOUADET, qui s'était retenu à un filin, grièvement blessé.

#### Premier élément d'enquête par des ouvriers travaillant dans cette tour :

la plate-forme qui sert de plateau de travail est manœuvrée par 2 systèmes soit par un tire-fort à main que les ouvriers manœuvrent également sur le plateau, soit par un treuil électrique avec une commande de boutons-poussoir que les ouvriers ont avec eux sur le plateau. La plate-forme a un parachute qui est en fait un frein actionné de la plate-forme. Au moment de la rupture du filin, ce frein n'a pas joué son rôle.

Remarques sur le matériel de traction utilisé : le filin était vieux, se vrillait facilement. Le treuil électrique situé au 15° étage n'était pas fixé par un châssis "support moteur" (il y a 2 ascenseurs dans cette tour, et le treuil de l'autre cage, lui, était fixé sur un châssis). Après la rupture du filin, on a constaté que le treuil avait roulé de quelques dizaines de cm. Plusieurs restent obscurs : pourquoi le parachute n'a-t-il pas fonctionné ? quels sont les vrais moyens de sécurité pour la protection des ouvriers qui posent les ascenseurs ? quels contrôles y a-t-il sur un chantier sur les questions de sécurité ? Les ouvriers poursuivent leur enquête.

Trélazé (49) : 2200 ouvriers des ardoisières se sont mis en grève le 20/9 pour obtenir une augmentation de salaire.

Angers : mardi 19, une ouvrière de l'usine HONEYWELL-BULL est tombée dans un bain de persulfate. Le 21 août dernier, à la suite d'un accident identique, au même endroit, les ouvriers de 3 secteurs avaient fait grève pendant une semaine pour exiger l'amélioration des conditions de sécurité. Aussitôt après ce deuxième accident, les services de sécurité ont procédé à la surélévation des cuves.



NANTES : grève au service entretien de la C.P.I.O.

Mercredi 20, les ouvriers d'entretien de la Compagnie des Produits Industriels de l'Ouest (fabrique de pièces détachées en caoutchouc et en matière plastique servant à l'automobile) se sont mis spontanément en grève illimitée à 100 % (ils sont une soixante en 2 équipes). Ils revendiquent une augmentation uniforme de 40 centimes de l'heure et la revalorisation des qualifications : réajustement des salaires des ouvriers de fabrication qui sont passés à l'entretien. La CPIO, bien que filiale de Renault, fait partie du secteur chimie. Les ouvriers qualifiés sont sous-payés par rapport à la métallurgie de la région.

Si le mouvement dure, les machines n'étant plus réparées, les OS seront mis en chômage technique.

Jeudi 21, les ouvriers de la centrale électrique de l'usine ont posé leurs revendications, en particulier les 40 centimes, et affirmé leur solidarité avec l'entretien. Après avoir déposé le préavis exigé de 48 heures, ils menacent de couper le courant dès le lundi 25 au matin si les revendications de tous ne sont pas satisfaites, rendant ainsi tout fonctionnement impossible. En effet, la direction tente d'enrayer la grève en se servant des ouvriers des entreprises sous-traitantes. Mais ceux-ci sont prêts à être solidaires si les grévistes leur barrent, symboliquement, l'entrée des ateliers. Malgré que la CGT soit majoritaire à la CPIO, c'est la CFDT qui contrôle le mouvement.

ISSE : une famille de jeunes agriculteurs expulsée de leur maison par leur propriétaire logent dans une caravane devant la porte de leur maison

Le GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun) de La Voie est composé de 4 associés : Pierre FOURNY, Joseph DURAND, Robert FOURNY et Jean-Paul PICHOT. Robert Fourny étant encore célibataire vit chez ses Parents. Il reste donc 3 familles pour loger dans 2 fermes situées à La Chapelle et à La Claie en Issé, appartenant à Mme Charles GINOUX de FERMONT. Joseph Durand est titulaire du bail de La Chapelle et Pierre Fourny de celui de La Claie. Jean-Paul Pichot, gendre de Pierre Fourny est venu s'associer avec eux pour s'occuper du secteur Porcs. Or, les porcheries sont à La Chapelle avec autorisation du propriétaire. Joseph Durand a fait construire une maison neuve. Jean-Paul et sa famille sont venus alors habiter à La Chapelle. C'est alors que Mme Ginoux obligeant son fermier à reconnaître les locaux comme débarras et non comme bâtiment d'habitation, engage une procédure pour faire expulser la famille Pichot, car, dit-elle, "sans droit ni titre". Le tribunal de grande instance de Nantes donne tort à Mme Ginoux. Elle fait appel à Rennes. La cour condamne Jean-Paul à être expulsé et à une astreinte de 50 francs par jour, sans oublier les frais de procédure qui se sont élevés à plus de 4350 francs.

Ecœurés par une telle situation, Jean-Paul, sa femme et ses 2 enfants -- deux ans-et-demi et six mois -- ont été contraints de quitter leur maison. Ne pouvant abandonner la surveillance du troupeau (30 truies) ils logent dans une caravane dans la cour devant leur maison.

Devant l'injustice faite à ces agriculteurs, la région syndicale agricole de Châteaubriant avec le soutien des U.L. CGT et CFDT a invité toutes les familles à venir prendre connaissance des faits et à manifester leur solidarité le dimanche 24 septembre à La Chapelle en Issé, pour un pique-nique et une opération "portes ouvertes" à partir de 13 heures...../.....

...../..... 3 à 400 agriculteurs et sympathisants ont participé à ce pique-nique pour informer la population et protester contre l'expulsion de M. Pichot (L'assemblée générale du GAEC avait accepté son installation dans la maison). Les organisateurs expliquèrent les faits déjà rendus publics par la distribution de 10 000 tracts sur la région et l'affichage de grands panneaux et dessins à l'entrée de la ferme.

À la suite de ces actions, le régisseur proposa à M. Pichot de réintégrer les locaux. Toutefois, il refusa, car les propositions ne satisfont qu'en partie les revendications posées (prix du fermage, bail de l'un des associés du GAEC). L'action s'est donc poursuivie par cette journée qui s'est achevée par un cortège automobile des participants chez le régisseur. (suite en bas de page)

Un enseignant commente la rentrée scolaire : une rentrée "normalisée"....

Les maîtres-auxiliaires constituent l'armée de réserve de l'éducation nationale : le M.A. remplace un titulaire mais en ayant un salaire inférieur pour le même travail, souvent sans expérience pédagogique et surtout sans la moindre sécurité du travail. Ils sont nommés "à titre précaire et révocable". Le pouvoir peut en disposer à volonté, et les licencier sans qu'il ait besoin d'avis pédagogique sur l'intéressé. Cela permet légalement d'exercer une répression politique sans appel, de supprimer un poste, de sanctionner une "mauvaise tête", de faire entrer quelqu'un à sa dévotion

Un certain enseignant reconnu inapte avant 1968 est utilisé en Loire-Atl. Il s'agit d'un membre des "services parallèles" de l'UDR, un certain Belorme. Chaque fois que s'ouvre un CES ou un CET, il y est "affecté" : Paimbœuf au CET en 69-70, Rezé au CES de la Trocardière en 71, Guérande au CET expérimental en 72. Certains rapportent qu'à Paimbœuf, il s'est fait remarquer : voiture américaine de haut luxe malgré un salaire inférieur à 1500 f. par mois, exhibition d'armes ...

L'académie de Nantes s'est agrandie de 2 départements (Mayenne et Sarthe). Certains auxiliaires de ces 2 départements ont pu choisir entre leur académie (Rennes, Caen) et celle de Nantes. Plusieurs enseignants de Vendée et du Maine-et-Loire qui ne demandaient qu'à rester sur un poste non pourvu de titulaire se trouvent à la rentrée déportés dans le Nord de la Mayenne ou de la Sarthe.

Quant aux transports scolaires, dans telle commune du Maine-et-Loire, le C.E.S. est obligé d'arrêter ses cours à 16 h 30 afin que le ramassage scolaire se fasse suffisamment tôt pour que tous les cars disponibles servent à l'usine Michelin à Cholet. Dans la Sarthe, un CES ferme à 15 h 30, pour que les cars fassent la sortie de Renault au Mans. Voilà qui, avec l'accord évident du rectorat, fait bien l'affaire des entreprises de transport routier.

L'ambiance au rectorat : depuis l'arrivée du nouveau recteur Delorme et de son secrétaire général Polverini, une guérite et une barrière ont été installées à l'entrée du parc entourant le rectorat (parc situé au bord de l'Erdre). Elles interdisent l'accès des parkings aux voitures non officielles. Ce nouveau recteur est invisible des syndicats, des parents d'élèves et enseignants. Le secrétaire général a pour mission de faire régner l'"ordre" au sein du petit personnel, de refuser l'accès des services aux élus et responsables syndicaux : "ils encombre les services"

..... Les syndicats agricoles et ouvriers soulignent que le problème est un "problème social" comme l'a déclaré M. Armand Châtelier président du CDJA. Dans la région de Châteaubriant, beaucoup de salariés cherchent des logements. Il est donc particulièrement scandaleux qu'un propriétaire décide unilatéralement qu'un logement par ailleurs habitable, soit transformé en "débarras". "Des parents indignés élèvent leurs enfants dans un débarras" 3 gendarmes sont venus constater sur place et furent salués par quelques chansons de circonstance interprétées par un groupe d'agriculteurs-compositeurs qui eurent l'occasion d'animer la fin d'après-midi par quelques unes de leurs chansons de révolte.